

NOTICE EXPLICATIVE

ENQUÊTE DE CONJONCTURE DANS LA CONSTRUCTION

L'étude de conjoncture organisée par la Banque nationale de Belgique est un outil important pour donner un aperçu mensuel représentatif de la situation économique en Belgique.

Les enquêtes à court terme dans le secteur de la construction jouent à cet égard un rôle essentiel.

Cette enquête a pour objet la production de statistiques sur la situation économique du secteur de la construction en Belgique. Grâce aux entreprises participantes, des chiffres mensuels et actualisés sont communiqués aux instances compétentes au niveau régional, fédéral et européen.

En outre, chaque participant reçoit les résultats de l'enquête mensuelle de conjoncture pour le secteur dans lequel il opère. De cette façon, les entreprises sont toujours au courant des dernières tendances dans leur secteur.

En fonction de l'activité, les entreprises sont réparties en catégories, à savoir: le gros œuvre, le génie civil, les travaux d'installation, la finition des bâtiments, la construction de toitures et la préparation des sites. Ce document traite en détail de ces catégories et de leurs sous-catégories.

Si vous avez des questions ou des commentaires sur l'enquête, veuillez nous contacter à l'adresse e-mail suivante: nationalbanksurveys@nbb.be.

La Banque nationale de Belgique vous remercie d'avance pour votre collaboration.

Table des matières

1 Gros oeuvre	2
2 Travaux de génie civil	2
3 Travaux d'installation	3
4 Travaux de finition	4
5 Charpentes et couvertures de toit	5
6 Préparation des sites	5
7 Nace-Bel	6

1 GROS OEUVRE

1.1 GROS ŒUVRE DE BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS

- maisons construites en chantiers groupés
- maisons construites individuellement
- immeubles à appartements de 3 étages et plus

1.2 GROS ŒUVRE DE BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS

- bâtiments industriels, artisanaux et agricoles
- bâtiments commerciaux et administratifs
- bâtiments à usage socio-culturel

Cette dernière catégorie comprend:

- les bâtiments pour usage culturel (école, science, art)
- les bâtiments pour usage sportif
- les bâtiments pour divertissements et spectacles
- les bâtiments pour soins personnels et services
- les églises, chapelles et temples

2 TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL

2.1 TRAVAUX ROUTIERS

Travaux de construction et d'aménagement de routes, de pistes et de chemins divers, en ce compris les travaux accessoires, qui comportent à la fois:

Selon l'objectif des travaux:

Travaux pour la construction et l'aménagement d'autoroutes, de routes, de pistes cyclables et de piétonniers, de plaines de sport et de jeux, de pistes d'aviation, de parkings, de lotissements, de revêtements de chemins de halage et de quais, etc.

Selon la nature des travaux:

- les sous-fondations et fondations de chaussées
- le drainage et l'évacuation des eaux
- les travaux d'égouts (sauf ceux prévus au point: "Autres travaux de génie civil", c'est-à-dire la pose de collecteurs et de canalisations de grande dimension)
- l'assainissement et la stabilisation du sous-sol
- l'aménagement des accotements et des bernes
- les terrassements dans la mesure où ils se rapportent à ces travaux
- la construction de murs de soutènement, de ponceaux et d'ouvrages d'art peu importants
- la pose de canalisations pour la distribution de l'eau et du gaz, la pose de câbles électriques d'énergie et de télécommunication
- les pavages et les revêtements, en ce compris les couches de fondations en enrobés et couche d'usure, enduisage, schlammage, mise en œuvre de produits routiers à liants hydrocarbonés
- la signalisation routière et les dispositifs de sécurité
- les plantations

2.2 TRAVAUX HYDRAULIQUES

Travaux de génie civil et travaux de dragage réalisés d'une manière quelconque en contact direct avec l'eau et classés selon la réglementation en matière d'agrément dans les catégories:

A. Travaux de dragage

- travaux exécutés au moyen de dragues, suceuses, refouleuses, etc.
- travaux exécutés à l'aide de matériel mécanique terrestre monté sur engins flottants, tels que drag-lines, grappins, etc.
- renflouage de bateaux et enlèvement d'épaves
- les terrassements dans la mesure où ils se rapportent à ces travaux

B. Travaux hydrauliques

- travaux divers à exécuter aux voies d'eau, sous eau, à l'aide de caissons ou à l'abri de batardeaux tels que écluses, barrages en rivière, déversoirs, travaux portuaires, tunnels sous fluviaux, entretien et construction de digues et perrés, estacades, travaux maritimes, construction par échouage, travaux sous caissons, murs de quai, môles, bassins, cales sèches, voûtement de cours d'eau, piles et culées de ponts nécessitant des retenues d'eau par batardeaux, travaux d'assèchement, travaux de démergement, etc.
- curages de cours d'eau
- les terrassements dans la mesure où ils se rapportent à ces travaux

2.3 AUTRES TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL

- travaux de construction d'ouvrages d'art ne rentrant pas dans la catégorie des travaux hydrauliques ni dans celle des travaux routiers, et n'étant pas repris parmi les travaux de bâtiments
- construction d'ouvrages d'art dont l'ossature métallique ne constitue pas l'élément prépondérant tels que ponts, viaducs, aqueducs, tunnels, châteaux d'eau non métalliques, silos, réservoirs, murs de soutènement, barrages-réservoirs, stations d'épuration, etc.
- pose d'égouts collecteurs et de canalisations dont le plus grand diamètre horizontal est supérieur à 2 mètres
- fondations sur pieux et rideaux de palplanches
- murs emboués
- les terrassements, dans la mesure où ils se rapportent à ces travaux

3 TRAVAUX D'INSTALLATION

3.1 TRAVAUX D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

L'installation dans des bâtiments ou dans d'autres projets de construction des éléments suivants: câbles et appareils électriques; systèmes d'alimentation de secours (groupes électrogènes); systèmes de télécommunication et installations informatiques; installations électriques de chauffage; ascenseurs et escaliers mécaniques; systèmes de surveillance et d'alarme contre les effractions; antennes d'immeubles et paratonnerres.

3.2 TRAVAUX D'ISOLATION

La mise en œuvre dans des bâtiments ou d'autres projets de construction de matériaux d'isolation thermique, de matériaux d'isolation acoustique et anti vibratile; les travaux d'isolation de canalisations de chauffage ou de réfrigération; les travaux d'isolation de chambres froides ou d'entrepôts frigorifiques.

3.3 CHAUFFAGE, CLIMATISATION, VENTILATION

Installation de systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation. L'installation dans des bâtiments ou autres projets de construction de conduites et d'équipements de chauffage (y compris les systèmes de régularisation), de ventilation, de réfrigération ou de climatisation.

3.4 AUTRES TRAVAUX DE PLOMBERIE

L'installation dans des bâtiments ou dans d'autres projets de construction de réseaux de distribution de l'eau dans les locaux; plomberie et appareils sanitaires fixes; installations d'extinction automatique d'incendie; réseaux de distribution du gaz dans les locaux; conduites de gaz divers (par exemple oxygène dans les hôpitaux).

3.5 AUTRES TRAVAUX D'INSTALLATION

L'installation de systèmes d'éclairage et de signalisation pour chaussées, voies ferrées, aéroports et installations portuaires (y compris l'installation de panneaux de signalisation); l'installation de stores et bannes; l'installation d'enseignes lumineuses ou non; autres travaux d'installation n.d.a., y compris l'installation d'accessoires; travaux d'installation générale.

4 TRAVAUX DE FINITION

4.1 PLÂTRERIE

L'application dans des bâtiments ou dans d'autres projets de construction de plâtre ou de stuc pour l'intérieur ou l'extérieur, y compris les matériaux de lattage associés; le montage de cloisons sèches à base de plâtre.

4.2 MENUISERIE

Menuiserie en bois ou en matières plastiques ou métalliques (le montage de menuiseries extérieures et intérieures: portes, fenêtres, dormants de portes et fenêtres, escaliers, placards, cuisines équipées, équipements pour magasins, etc.; le montage de cloisons mobiles; le revêtement de murs, de plafonds, etc.; le montage de portes de garage, de volets, de persiennes, de grillages, de grilles, etc.; le montage de portes blindées et de portes coupe-feux; le montage de serres, de vérandas, etc.).

4.3 POSE DE CARRELAGES

Pose de carrelages (la pose dans des bâtiments ou autres projets de construction de revêtements muraux ou carrelages en céramique, en béton ou en pierre de taille; de revêtements de sols et de murs en granito, en marbre, en granit ou en ardoise); pose de revêtements de sol en bois ou en d'autres matériaux (la pose dans des bâtiments ou dans d'autres projets de construction de parquet et d'autres revêtements de sols en bois, de moquettes et de revêtements de sols en linoléum, y compris en caoutchouc ou en matières plastiques); pose de papiers peints.

4.4 PEINTURE, VITRERIE, POSE DE PAPIERS PEINTS

Peinture (la peinture intérieure et extérieure des bâtiments; le traitement des murs avec des produits hydrofuges; la peinture d'ossatures métalliques; la peinture de navires et de bateaux par des unités non spécialisées); vitrerie (la pose de vitres, de miroirs, etc.; l'installation de portes intérieures, de cloisons de séparation, etc. en verre).

4.5 AUTRES TRAVAUX DE FINITION

L'installation de piscines privées; le nettoyage à la vapeur, le sablage et les activités analogues appliquées aux parties extérieures des bâtiments; le nettoyage des bâtiments nouveaux et la remise en état des lieux après travaux; les autres travaux d'achèvement et de finition des bâtiments n.d.a.

5 CHARPENTES ET COUVERTURES DE TOIT

- montage de charpentes
- travaux de couverture en tous matériaux
- mise en place des éléments d'évacuation des eaux de pluie
- travaux d'étanchéification des toits et des toitures-terrasses

6 PRÉPARATION DES SITES

- démolition d'immeubles et terrassements: démolition d'immeubles (la démolition d'immeubles et autres constructions; le déblayage des chantiers); terrassements (les travaux de terrassement: creusement, comblement, nivellement de chantiers de construction, ouverture de tranchées, dérochement, destruction à l'explosif, etc.; la préparation de sites pour l'exploitation minière: enlèvement de déblais et autres travaux d'aménagement et de préparation des terrains et des sites miniers; le rabattement de la nappe aquifère et le drainage des chantiers de construction; le drainage des terrains agricoles et sylvicoles
- forages et sondages: les sondages d'essai, les forages d'essai et les carottages pour la construction ainsi que pour les études géophysiques, géologiques et similaires; l'exécution de forages horizontaux pour passages de câbles ou de canalisations

7 NACE-BEL

La NACE est la Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne. Un bref aperçu des codes NACEBEL pour le secteur de la construction est présenté ci-dessous (Versonnen, 2011)¹. [L'aperçu](#) complet est publié sur le site web de Statbel, l'office statistique belge.

Section f – construction

NACE-code	Description	Produit
41	Construction de bâtiments; promotion immobilière	0800230
41.201	Construction générale de bâtiments résidentiels	0800210
41.203	Construction générale d'autres bâtiments non résidentiels	0800220
42	Génie civil	0800330
42.110	Construction de routes et d'autoroutes	0800301
42.910	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	0800302
42.990	Construction d'autres ouvrages de génie civil (non classé ailleurs)	0800303
43	Travaux de construction spécialisés	
43.100	Démolition et préparation des sites	0800770
43.110	Travaux de démolition	0800701
43.130	Forages d'essai et sondages	0800702
43.200	Travaux d'installation électrique, de plomberie et autres travaux d'installation	0800440
43.210	Installation électrique	0800401
43.221	Travaux de plomberie	0800404
43.222	Installation de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air	0800403
43.291	Travaux d'isolation	0800402
43.299	Autres travaux d'installation (non classé ailleurs)	0800409
43.300	Travaux de finition	0800550
43.310	Travaux de plâtrerie	0800501
43.320	Travaux de menuiserie	0800502
43.331	Pose de carrelages en céramique, en béton ou en pierre de taille	0800503
43.332	Pose de revêtements en bois	0800504
43.333	Pose de papiers peints et de revêtements de murs et de sols en d'autres matériaux	0800504
43.340	Travaux de peinture et vitrerie	0800506
43.390	Autres travaux de finition	0800509
43.910	Travaux de couverture	0800601/0800660

¹Versonnen, A. (2011). Récupéré sur Statbel:

https://statbel.fgov.be/sites/default/files/Over_Statbel_FR/Nomenclaturen/NACE-BEL%202008_FR.pdf